

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL
PARIS IBIS GENTILLY
Vendredi 21 Juin 2013
15H00 à 19H20**

Présents

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Dominique SAGARY, Patrick SOIN.



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

1. SECRETARIAT GENERAL / ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Point sur la réflexion Groupe d'Âge

Dominique FRIZZA présente l'état d'avancement de la réflexion sur les Groupes d'Âges. Elle est menée par un groupe de travail transversal à la vie sportive (participation de Dominique SAGARY et Alexandre PY), aux Affaires internationales (participation de Denis JAEGER et Bernard SAINT-JEAN), à la Communication (participation de Frank GASQUET), à la DTN (participation de Philippe FATTORI).

Dominique FRIZZA rappelle tout l'intérêt porté par le Président LESCURE, dans son projet fédéral, à la prise en compte du développement de la pratique Groupe d'Age, sur les compétitions internationales.

Dominique FRIZZA présente une base de travail pour un Projet Groupes d'Âges 2014 – 2017, prenant en compte des modes de sélection valorisants, comme les accès podiums. L'objectif est de donner à la F.F.TRI., grande nation du Triathlon, la dynamique « groupes d'âges » correspondant à cette image. Concrètement, il serait proposé de faire du lien via des délégués fédéraux, avec les organisateurs, d'accompagner sur les déplacements et de travailler avec un prestataire

Approuvé par les membres du Bureau Directeur à l'unanimité, ce projet sera présenté au Comité Directeur suivant cette réunion, pour une validation de l'orientation proposée par Dominique FRIZZA et son groupe de travail.

1.2. Procédure de recrutement

A la demande du Président LESCURE, Guillaume FRITSCH présente un document détaillé faisant état d'une procédure de recrutement, à partir du moment où un poste est ouvert.

Philippe LESCURE propose que les deux orientations proposées soient retenues, elles sont validées par les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité :

- Procédure classique (Courrier de motivation, CV)
- Procédure dite d'urgence (Convocation d'un BD exceptionnel téléphoné)

Cédric GOSSE complète par une information concernant les emplois aidés en Ile de France, et des opportunités, d'une façon générale, dans ce domaine.

1.3. Nouveau système de gestion des licences

Patrick SOIN et Jean-Michel BUNIET présentent un point d'étape sur la mise en œuvre du nouveau système informatique.

Calendrier de mise en place du logiciel de gestion des licences



Process de gestion des licences manifestation

Anewco ne sera pas prêt pour répondre dès le 1^{er} septembre à la totalité de notre cahier des charges initial. Le calendrier ci-dessous est validé à l'unanimité.

Solution :



1.3.1. Proposition de modification de la numérotation des ligues : numéro attribué en fonction de l'ordre alphabétique.

Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité, la proposition de Jean-Michel BUNIET d'adopter une numérotation des Ligues Régionales en fonction d'un ordre alphabétique.

Toutefois, se pose la question de la Ligue de Normandie, organisée actuellement en une seule Ligue, alors qu'il existe deux régions administratives. Les membres du Bureau Directeur souhaitent que soit retenue

l'orientation correspondant à l'existant, c'est-à-dire conserver une base de données « Basse Normandie » et une base de données « Haute Normandie ».

1.3.2. Proposition de suppression du numéro de CSP dans le numéro de licence

La proposition de supprimer le numéro de CSP dans le numéro de licence est validée, à l'unanimité.

1.3.3. Information de la date d'arrêt de saisie des licences via internet ou par les ligues : 20 août 2013

Afin de permettre une saisie des licences dans le nouvel outil de gestion début septembre 2013 (sous réserve que les clubs concernés soient réaffiliés), il est nécessaire d'intégrer la base de données des licences avant la fin du mois d'août. Il est proposé d'arrêter la saisie sur Isiathlon le 20 août 2013. Cette proposition est validée à l'unanimité.

1.3.4. Absence de rétroactivité du 1/2 tarif jeune

Il est rappelé que les juniors et plus jeunes bénéficient d'un demi-tarif (sur la licence club compétition ou loisir) si les deux parents sont licenciés OU s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non). Dans l'un ou l'autre des cas, un justificatif (certificat sur l'honneur ou copie livret de famille) est demandé.

Il est précisé que le 1/2 tarif s'applique au moment de la validation de la demande de licence par le club et le 1/2 tarif ne pourra pas être appliqué de manière rétroactive. Les membres du BDF valident cette mesure à l'unanimité.

1.3.5. Validation des droits de licence manifestation sur l'année civile

Afin de faciliter le traitement des dossiers des épreuves se déroulant en novembre et en décembre, il est proposé que les tarifs « droits de licence manifestation » soient valables sur l'année civile et non sur la période novembre de l'année N /octobre de l'année N+1.

Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du BDF.

2. MARKETING / COMMUNICATION

2.1. Licence 2014

Frank GASQUET présente quelques aménagements possibles, concernant la licence, notamment sur un format type « carte de crédit », qui sont validés à l'unanimité par le Bureau Directeur, et seront présentés en Comité Directeur suivant ce Bureau.

3. DEVELOPPEMENT

3.1. Validation du nouveau logo et slogan « Tri Féminin »

Sollicitée par la Commission Nationale Féminine, la Société RAVENMAN a proposé un projet de visuel pour le concept « Triathlon au Féminin » 2014 – 2015 qui ne répond pas à la commande initiale. La Commission continue à travailler sur ce projet et reviendra prochainement vers le Bureau Directeur. Le choix d'un slogan sera traité lors du Comité Directeur suivant ce BD.

3.2. Convention UNSS / F.F.TRI.

Lors du Bureau Directeur de Belfort, la Convention liant l'UNSS et la F.F.TRI. a été validée pour une présentation en Comité Directeur du 22 juin. Cédric GOSSE propose aux membres du Bureau Directeur, de modifier le point 1.7. présenté ci dessous. En effet, l'UNSS souhaite qu'il soit fait référence uniquement à leur règlement, pour l'organisation des manifestations concernées par le décret n°2012-312 du 5 mars 2012.

Les membres du Bureau Directeur valident cette modification, à l'unanimité, pour une présentation au Comité Directeur du lendemain.

1.7 – La Fédération Française de Triathlon **autorise l'UNSS** à organiser les manifestations concernées par le décret n°2012-312 du 5 mars 2012 relatif aux manifestations sportives sur les voies publiques ou ouvertes à la circulation publique **par l'UNSS** et respectant les dispositions des cahiers des charges, du règlement fédéral et du règlement médical de l'UNSS

4. HAUT NIVEAU ET AFFAIRES INTERNATIONALES

4.1. Haut Niveau

4.1.1. Présentation des missions revues et finalisées de la CNHN

Les membres du Bureau Directeur valident, à l'unanimité, la présentation de Dominique FRIZZA concernant les missions de la Commission Nationale de Haut Niveau, présidée par Thierry SAMMUT. Ce projet, présenté ci-après, sera soumis à l'approbation du Comité Directeur, lors de la réunion suivant ce Bureau.

- Commission Nationale Haut Niveau:

- Optimiser et partager la réflexion sur le Haut Niveau avec l'ensemble des acteurs.
- Accompagner la DTN dans les missions liées au secteur du Haut niveau.
- Renforcer la transversalité entre l'ensemble des commissions ayant un lien avec la performance.
- Activer des espaces d'échanges avec les acteurs
- Participer à la réflexion sur l'offre sportive fédérale des athlètes de Haut niveau

4.1.2. Présentation du bilan de la période post olympique et des évolutions envisagées pour le second semestre

Frank BIGNET présente, sous forme de power point, et de façon détaillée, un bilan intermédiaire de la saison sportive, les échéances à venir et les objectifs pour chaque athlète, dans les différentes catégories.

🏅 **Triathlon Longue Distance** : belle performance de Bertrand BILLARD qui devient Champion du Monde à Belfort, le 1^{er} juin dernier, sur un Triathlon Longue Distance transformé en Duathlon. La France est aussi en or par équipe, Cyril VIENNOT terminant 5^{ème} et Sylvain SUDRIE 11^{ème}.

🏅 **Triathlon Courte Distance**. Frank BIGNET commente, de façon individualisée, les résultats aux derniers Championnats d'Europe d'Alanya (14 au 16 juin derniers) :

- **ELITE** : Jessica HARRISON (11^{ème}), Emmie CHARAYRON (25^{ème}), Vincent LUIS (5^{ème}), Pierre LE CORRE (6^{ème}), et une 4^{ème} place en relais mixte.
- **PARATRIATHLON** : Une équipe de France Paratriathlon a été sélectionnée pour le Championnat d'Europe Paratriathlon de Triathlon CD qui s'est déroulé le 16 juin 2013 à Alanya (Turquie). Les résultats des paratriathlètes sélectionnés sont les suivants : Stéphane LEROY (1^{er}) TRI5, Yannick BOURSEAUX (2^{ème}) TRI4, Geoffrey WERSY (4^{ème}) TRI3, Arnaud GRANJEAN (4^{ème}) TRI6b.

D'autres paratriathlètes ont également participé à ce championnat d'Europe : Gwladys LEMOUSSU (4^{ème}) TRI4, Edith DASSÉ (6^{ème}) TRI4, Raphaël CHAUSSIN (5^{ème}) TRI3, Laurent PAVLIK (DSQ) TRI6A.

Frank BIGNET note que c'est la première fois que les Paratriathlètes intégraient un tel déplacement, et que c'était très intéressant. Il est rappelé que l'ITU devrait proposer les nouvelles classifications en octobre 2013. Il est essentiel de travailler de façon étroite avec la Fédération Française Handisport, afin de pouvoir procéder à des transferts de talents. La première réunion de la Commission Nationale Mixte (F.F.TRI./F.F.H.) s'est tenue le 20 juin 2013.

- **JUNIOR** : Léonie PERIAULT (5^{ème}), Cassandre BEAUGRAND (11^{ème}), Margot GARABEDIAN (17^{ème}), Jeanne LEHAIR (18^{ème}), Dorian CONINX (1^{er}), Raphaël MONTROYA (2^{ème}), Lucas JACOLIN (23^{ème}), Léo BERGERE (27^{ème}), Maxime HUEBER-MOOSBRUGGER (37^{ème} et 3^{ème} temps en CAP). Les juniors sont 2^{ème} et 4^{ème} en relais.

🏅 **Duathlon Courte Distance** : préparation pour les Jeux Mondiaux que le duathlon intègre pour la première fois et qui se dérouleront à Cali, en Colombie, du 25 juillet au 15 août 2013. Il est rappelé que ces Jeux sont essentiellement mis en place pour les disciplines non olympiques. C'est un projet très intéressant et valorisant pour le Duathlon.

🏅 **Échéances pour la catégorie ELITE** : 8 Triathlètes peuvent être engagés, à ce jour, sur la série WTS, et notamment à Kitzbühel, Hambourg, Stockholm, Londres. Ce sont Emmie CHARAYRON, Jessica HARRISON, David HAUSS, Pierre LE CORRE, Aurélien RAPHAËL, Vincent LUIS, Tony MOULAI, Laurent VIDAL. Des stages sont prévus (Font Romeu, Les Angles, Vittel) auxquels les athlètes pourront participer en fonction de leur programme personnel.

✚ **Échéances pour le PARATRIATHLON** : 5 Sportifs sont sélectionnés pour le Championnat du Monde de Londres : Yannick BOURSEAUX (Tri 4), Stéphane BAHIER (Tri 2), Stéphane LEROY (Tri 5), Geoffrey WERSY (Tri 3), Arnaud GRANDJEAN (Tri 6-b). Un stage de préparation commun est prévu à Bourges, fin août.

✚ **JEUNES** : 4 sportifs sont sélectionnés pour le Championnat du Monde Junior de Londres : Cassandre BEAUGRAND (Cadette 1), Léonie PERIAULT (Junior 2), Dorian CONINX (Junior 2), Raphaël MONTOYA (Junior 1).

Des stages sont prévus à Vittel ou Font-Romeu.

Des Jeunes participeront à la Coupe d'Europe Junior d'Athlone le 7 juillet prochain, à la Coupe d'Europe Junior d'Ethon Dorney le 31 août.

4.1.3. Etat des lieux de nos structures inscrites au PES et des structures « associées »

Frank BIGNET présente, sous forme de power point et de façon détaillée, le bilan des structures inscrites dans le « Parcours de l'Excellence Sportive » et de celles y étant associées, pour 2009 – 2012.

Il rappelle les buts, les objectifs, la philosophie de travail, l'organisation des dispositifs avec une approche pragmatique (labellisation Clubs, I.A.T.E., Structures de haut niveau), en les resituant sur une échelle temporelle. La recherche de performance est au cœur de tous les dispositifs.

✚ **Les Ecoles de Triathlon ***** labellisées sont passées de 3, à 5 puis à 7 pour 724 clubs affiliés. Le niveau est hétérogène, les structures sont accompagnées par la DTN qui les visite annuellement afin d'améliorer les conditions d'émergence de la performance.

La réalisation de diagnostics de qualité permettra de renforcer le soutien à ces structures, pouvant se traduire par des aménagements de la scolarité, des subventions des Collectivités, l'accès à des infrastructures d'entraînement...

✚ **Les structures familiales** sont passées de 3 à 2 (JO Londres).

Les DRJSCS ont bien accueilli ces structures mais cela n'a pas été le cas des collectivités territoriales (exception Ile de La Réunion). Toutes les fédérations ayant validé des structures familiales ont connu cette problématique. Le sujet a été évoqué auprès du directeur des sports.

✚ **Les structures déconcentrées** : il y a nécessité de développer un meilleur maillage territorial en s'appuyant sur les clubs et les structures régionales.

✚ **Le dispositif I.A.T.E.** : il est noté une évolution d'exigence via le Class Tri. Sur la saison 2012 – 2013, 6 stages (56 jours) sont prévus, avec 4 à 5 CTS par stage. La liberté d'adhésion prime. L'accompagnement par relation triangulaire (sportif, parents, entraîneurs) est la base de tout dispositif, et le « Carnet d'Entraînement » en est un outil essentiel.

✚ **Les Pôles** : 2 Pôles Espoirs et 2 Pôles France sur Boulouris et Montpellier.

Nom des structures	* Nombre des sportifs inscrits ou ayant été inscrits	EDF Elite	EDF U23	EDF Sport U.	EDF Junior	EDF Youth	%
<i>Pôle France Boulouris</i>	6	4	2				100
<i>Pôle Espoirs Boulouris</i>	20			1	1	3	25
<i>Pôle France Montpellier</i>	7	3	1		1		86
<i>Pôle Espoirs Montpellier</i>	9		1		2		33

*Nombre de sportifs inscrits ou ayant été inscrits sur la période 2009-2012

4.1.4. Critères de sélection paratriathlon féminin : information et travaux

Frank BIGNET propose de créer un groupe de réflexion, ouvert aux différentes Commissions, concernant les critères de sélection des paratriathlètes sur les différentes compétitions. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette orientation. Ce groupe de travail pourrait être créé au cours du dernier trimestre 2013, pour prendre en compte :

- Les nouvelles classifications que doit publier l'ITU
- Les compétitions référencées pour le nouveau classement olympique
- Les résultats des Championnats du Monde de Londres 2013 qui devraient être très relevés
- Les critères d'appartenance à la liste ministérielle / Lien avec le PES / Collaboration avec la F.F.H.

4.2. Affaires internationales

4.2.1. Décision sur l'accueil d'un événement ITU pour finalisation éventuelle du projet et candidature auprès de l'ITU pour le calendrier 2015/2017

Dominique FRIZZA demande l'avis des membres du Bureau Directeur, concernant une candidature fédérale, à une grande épreuve, un grand label international. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à une telle orientation et la valident, à l'unanimité. Ce pourrait être un Championnat d'Europe en 2016, par exemple.

4.2.2. Congrès ETU Londres

Bernard SAINT-JEAN fait part de la réception de l'invitation au Congrès ITU prévu à Londres, et de la possibilité de proposer des résolutions ou des candidatures, avant le 9 juillet prochain.

5. Questions diverses

5.1. Courrier du Président de la Ligue de Triathlon des Pays de La Loire

Monsieur Daniel BAZOGE interpelle le Président LESCURE, et souhaite qu'un amendement soit apporté à la Réglementation Fédérale, en Page 32, pour interdire aux non licenciés l'accès aux épreuves de Distance M et supérieure.

Dans la mesure où l'ouverture de l'accès à nos épreuves aux non licenciés est une orientation politique forte prise par la F.F.TRI. il y a quelques années, les membres du Bureau Directeur proposent que ce point soit inscrit à l'ordre du jour du prochain Séminaire des Président(e)s de Ligues qui se déroulera à Marseille.

Un courrier sera adressé à Daniel BAZOGE afin de l'informer de l'orientation proposée par les membres du Bureau Directeur, et de l'inviter à présenter un argumentaire sur ce point qu'il souhaite voir évoluer.

5.2. Processus de validation de l'ordre du jour du Comité Directeur

Philippe LESCURE propose de saisir la Commission Nationale de la Réglementation, afin que soit envisagé un processus de validation d'ordre du jour du Comité Directeur Fédéral, à ce jour aucun texte ne précise quelle est l'instance qui établit l'ordre du jour du CDF.

- Ordre du Jour Comité Directeur : L'ordre du jour du CDF est fixé par le BDF. Il pourra être complété par un ou plusieurs points demandé(s) par au moins 1/3 des membres du CDF au plus tard 15 jours avant la tenue du CDF.

Les membres du Bureau Directeur sont favorables à la saisine de la CNR. Guillaume FRITSCH précise que de telles modifications, si elles sont validées, devront être intégrées aux statuts de la F.F.TRI..

5.3. Convention Aide à l'emploi en faveur des Ligues Régionales

Cédric GOSSE rappelle le souhait, exprimé par Philippe LESCURE, de renforcer l'emploi dans les Ligues. L'objectif serait, à terme, de constituer un corps de cadres techniques de Ligues, sur les objectifs fédéraux. Les membres du Bureau Directeur sont favorables à une augmentation progressive de l'aide fédérale (si le budget le permet), à condition qu'elle soit fléchée, et permette de renforcer une activité technique de qualité, en lien avec la Direction Technique Nationale.

Françoise HUOT-JEANMAIRE rappelle que l'aide fédérale ne permettra jamais d'embaucher un CTL professionnel à temps plein, et que les petites Ligues, et qui plus est les structures Outremer, n'ont pas les ressources financières nécessaires à la prise en charge d'un CTL et d'un emploi plus administratif, et que les déplacements des cadres sont onéreux, alors qu'ils sont à la charge des Ligues.

Philippe LESCURE précise qu'il n'est pas question de demander aux Ligues d'embaucher des CTL professionnels, et à temps plein, mais d'avoir la garantie que l'aide fédérale permet de renforcer l'activité technique sur la Ligue, de partager un projet de Ligue en cohérence avec le projet fédéral. Cela peut notamment se traduire par des relations régulières entre la Ligue et la Fédération, la présence sur certaines instances fédérales (colloques, séminaires), que les intervenants soient bénévoles ou professionnels. Jean-

Michel BUNIET réprecise l'obligation de prestations administratives aussi, au niveau des Ligues. Philippe LESCURE rappelle tout l'intérêt à évaluer régulièrement l'engagement annuel de la fédération.

Il est également précisé que le versement de l'aide ne sera effectif que si la ligue n'a pas de dette envers la F.F.TRI.

Cette proposition d'évolution sera présentée au Comité Directeur suivant ce Bureau, pour être validée.

5.4. Vague féminine sur le Triathlon de Nice

Michelle MONSERAT rappelle qu'il était prévu de mettre en place une vague féminine sur le Triathlon de Paris. Ce dernier n'ayant pas lieu, il est proposé de réaliser cette action, très importante pour le développement du Triathlon féminin, sur le Triathlon de Nice, en septembre prochain. Les membres du Bureau Directeur sont favorables, à la majorité, à cette proposition. Toutefois, le budget du Triathlon de Nice n'étant pas encore arrêté, il est proposé que le coût de cette action (de 5 200 à 7 700 €, au regard de la configuration de la natation à Nice qui demande une grande sécurisation du départ) soit impacté sur la ligne de la Commission Nationale Féminine.

5.5. Modification du calendrier de l'exercice comptable

Afin de faciliter le suivi de la convention d'objectif calée sur l'année civile, faciliter les échanges avec l'administration fiscale calée sur l'année civile, les membres du Bureau Directeur sont favorables, à la majorité, à une modification du calendrier de l'exercice comptable, et ainsi de revenir à un exercice budgétaire calé sur l'année civile.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

Philippe LESCURE
Président

Patrick SOIN
Secrétaire Général